

FASL RAPPORT ANNUEL 2018



FASL

FONDATION POUR
L'ANIMATION
SOCIOCULTURELLE
LAUSANNOISE



SOMMAIRE

2	SOMMAIRE
4	REMERCIEMENTS
6	LE CONSEIL DE FONDATION
7	MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION EN 2018
9	LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION
13	LA FASL, C'EST 17 LIEUX
15	LA FASL, MISSION ET FONCTIONNEMENT
18	L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE AUTOUR DE CINQ AXES
26	UN CONTEXTE DIFFICILE, UN CAP MAINTENU
29	DÉCLINAISON DES ACTIVITÉS
30	QUELQUES ANIMATIONS, QUELQUES ÉVÉNEMENTS, CE QUI S'EST PASSÉ EN 2018
33	PROJETS SPÉCIAUX
37	ANIMATIONS ESTIVALES ET COMMUNES
41	COORDINATION INSTITUTIONNELLE ET COLLABORATION DE LA FASL
43	LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES EN 2018
45	COMPTES FASL 2018
50	LES LIEUX D'ANIMATION
51	FLYERS

CLIQUEZ SUR UN TITRE POUR UN ACCÈS DIRECT

LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DES ANIMATIONS DÉPLOYÉES PAR LES 17 LIEUX ONT INSPIRÉ NOTRE GRAPHISTE, ALAIN KISSLING QUI NOUS A PROPOSÉ DE PHOTOGRAPHER LES FLYERS À DESTINATION DU PUBLIC POUR ILLUSTRER LE PRÉSENT RAPPORT.





REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre reconnaissance et les remerciements de notre institution :

- à la Ville de Lausanne pour son soutien financier (Fr. 9 176 000.-) et la mise à disposition de locaux (Fr. 1 909 684.-), et la confiance qu'elle met dans la Fondation pour la mise en œuvre d'une politique d'animation en faveur du lien social, de la solidarité et de la prévention ;
- aux membres du Conseil de fondation, instance de pilotage de la FASL qui a pour compétence de fixer les lignes stratégiques de la fondation et les projets relatifs à cet objectif ;
- aux bénévoles, acteurs indispensables pour faire remonter l'information à propos des envies et du développement de projets dans les quartiers. Forces de proposition et de réflexion, ils sont garants de la capacité d'évolution de la FASL, de son aptitude à s'adapter aux changements sociaux et culturels au cœur des quartiers ;
- aux professionnelles et professionnels du terrain qui, par leurs compétences, leur motivation et la passion avec laquelle ils portent les principes et valeurs de l'animation socioculturelle, développent des actions essentielles pour les habitantes et habitants des quartiers ;
- à l'équipe de direction qui a maintenu le cap malgré les turbulences dues au changement à la tête de l'Institution
- aux donateurs et sponsors qui par leurs contributions ont permis la réalisation de projets ou l'acquisition d'équipements nécessaires à l'exercice de notre métier ;
- à nos nombreux partenaires, fondations, institutions, associations : les collaborations et les échanges de savoir-faire ont utilement contribué à faire évoluer notre mission.





LE CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de Fondation a notamment pour compétences:

- de fixer les lignes stratégiques de la Fondation et de se prononcer sur les projets institutionnels;
- de veiller à l'application des statuts et des buts de la Fondation dont il assure la surveillance;
- d'engager les membres de la direction;
- de déterminer le contenu de la Convention de subventionnement, d'entente avec la Ville de Lausanne;
- d'adopter et de dénoncer la CCT qui régit les conditions de travail du personnel;
- d'approuver le budget et les comptes.

Il est composé de manière tripartite:

- les représentants des lieux d'animation au nombre de six, soit quatre représentants des associations et des usagers et deux employés de la FASL, tous désignés par leurs organes respectifs;
- trois personnes intéressées à l'animation socioculturelle et dont la fonction peut être lue comme un rôle d'experts dans des secteurs spécifiques, désignés par la Municipalité, avec information au Conseil communal;
- deux représentants de la Commune de Lausanne désignés par la Municipalité.



MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION EN 2018

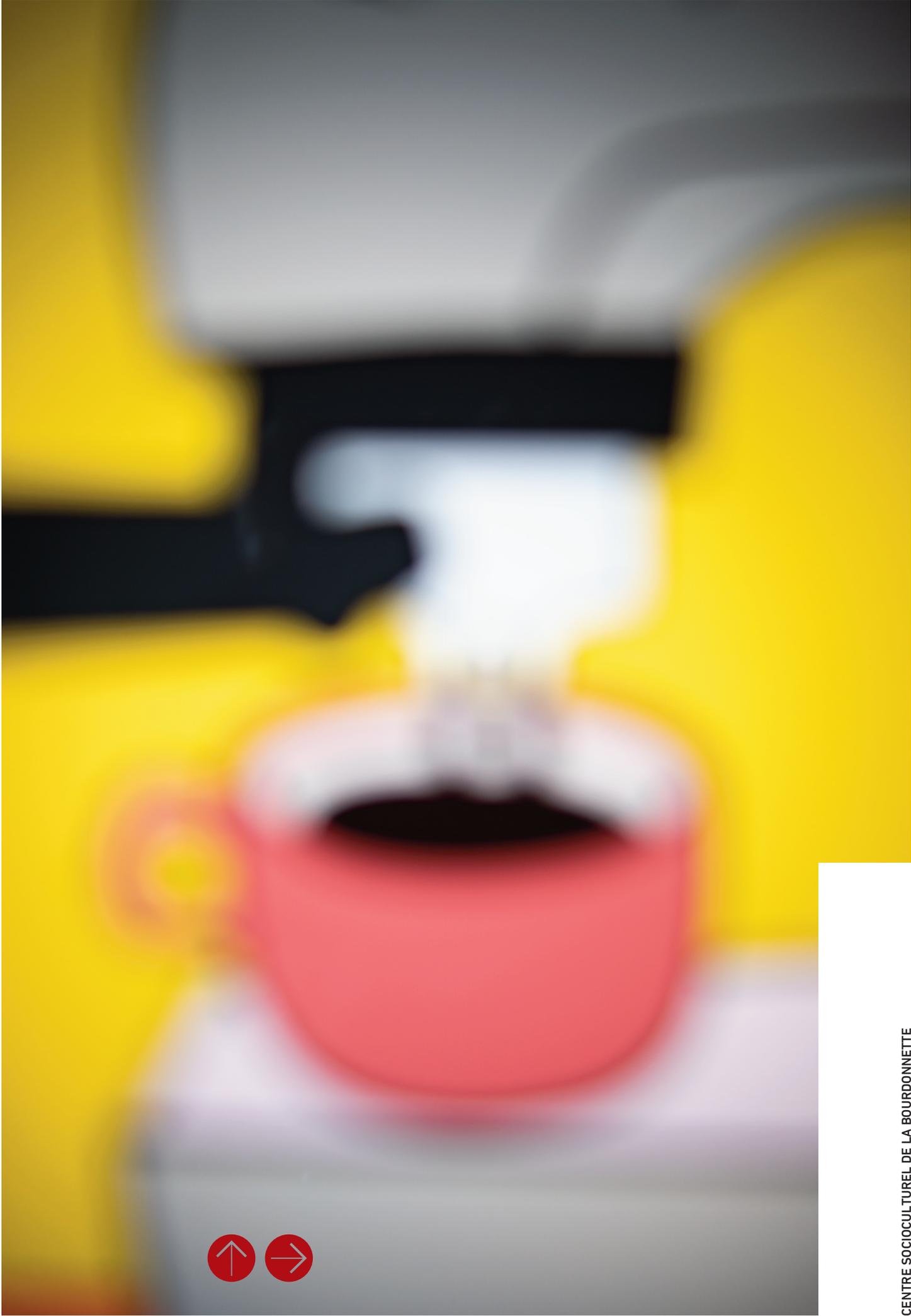
Membres désigné•e•s par la Municipalité	Frédéric Cerchia	Président (jusqu'au 14.02.18)
	Philippe Lavanchy	Président (depuis le 14.02.18)
	Jean Tschopp	Vice-Président (jusqu'au 14.02.18)
	Jacques-André Vulliet	Vice-Président (depuis le 14.02.18)
	Véronique Beetschen	
Représentant•e•s la ville de Lausanne*	Estelle Papaux	
	David Payot	
Membres désignées par la PUCQ**	Ariane Conus	
	Karin Lafleur	
	Johana Laverrière	
	Maryrose Monnier	
Membres désignées par l'AG du personnel***	Manuela Calado	
	Elisabeth Zufferey	

* Désigné•e•s par la Municipalité

** Plateforme Unifiée des Centres de Quartier / représentant le milieu associatif

*** Représentant les employé•e•s





LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

L'année 2018 a été marquée par d'importants changements au niveau du Conseil de fondation et de la direction de la FASL. D'une part, il s'agissait pour le Conseil de repourvoir dès février 2018 les postes de président et de vice-président, les titulaires arrivant à la fin de leurs mandats statutaires en tant que membres du Conseil désignés par la Ville de Lausanne. D'autre part, le directeur, M. Pierre-Alain Verheyen, quittait sa fonction à fin mars 2018.

C'est dans ce contexte que M. David Payot, Conseiller municipal en charge de la Direction Enfance, Jeunesse et Quartiers, a sollicité MM. Philippe Lavanchy et Jacques-André Vulliet pour qu'ils acceptent de siéger au Conseil comme membres désignés par la Ville et d'être présentés comme candidats à la présidence et la vice-présidence, ce que le Conseil décida dans sa séance du 14 février 2018.

En mars 2018, le Conseil approuva la mise au concours du poste de directrice ou directeur après en avoir révisé le descriptif de fonction en renforçant notamment les exigences relatives à la mise en place de processus participatifs. Il désigna M. Jacques-André Vulliet comme directeur ad-intérim pour la période d'avril à août 2018.

Le président et le directeur ad-intérim voulurent en première priorité faire connaissance avec les équipes professionnelles et les comités des associations portant les 17 lieux d'animation socioculturelle. Ils ont ainsi en mars et avril 2018 rencontré chaque équipe et chaque comité pour faire le point, écouter leurs questions et leurs attentes et pour demander comment équipe et comité se positionnaient par rapport aux organes de la FASL (direction, comité et conseil). Ce fut une démarche très intéressante et enrichissante qui permit de faire un premier état du malaise et des insatisfactions ressenties à l'égard de l'institution.

Le Conseil chargea également le président et le vice-président ainsi que Mme Véronique Beetschen, en tant que 3e membre désignée par la Ville, de procéder à la sélection des candidates et des candidats à la fonction directoriale en vue d'une décision du Conseil au plus tard en mai 2018. Après la sélection des dossiers et l'audition des personnes retenues, la commission de sélection proposa l'engagement de Mme Chloé Ballif, alors responsable d'un centre d'animation socioculturelle à Bruxelles.

Parallèlement, le Conseil examina les recommandations formulées par l'IDHEAP dans son audit d'évaluation de la FASL et celles du CFL en matière de gouvernance et de respect des nouvelles lignes directrices pour l'organisation des fondations (CC, art. 80 et suivants, rôle de l'Autorité de surveillance des fondations, bonnes pratiques définies par le Swiss Foundation Code).

Le Conseil se détermina également sur la mise en œuvre de ces observations, dont certaines laissaient une certaine liberté d'appréciation alors que d'autres, notamment celles relatives à la refonte de la gouvernance et de la composition du Conseil, étaient impératives et confirmées par l'Autorité de surveillance.

Le Conseil chargea le Comité d'élaborer un projet de modification des statuts pour corriger les dysfonctionnements, potentiels ou réels, de la gouvernance, en intégrant les remarques formulées par l'Autorité de surveillance. Il était prévu que le Conseil examine et prenne acte de ce projet en juin 2018 pour le mettre en consultation auprès du personnel et des associations.

Au mois de juin toujours, un postulat fut déposé au Conseil communal demandant à la Municipalité de faire un rapport sur la gouvernance ainsi que le fonctionnement de la FASL et d'examiner notamment l'opportunité d'une municipalisation de notre Institution.



Sans préjuger de la prise en considération de ce postulat par le Conseil communal, le Conseil de fondation de la FASL décida de suspendre les travaux de refonte profonde des statuts dans l'attente de la détermination de la Municipalité qui allait – très probablement – devoir répondre à ce postulat.

Ce contexte politique contribua à créer une grande incertitude au sein du personnel et des associations portant les lieux d'animation socioculturelle et à freiner la participation du personnel dans les chantiers que le Conseil avait décidé d'ouvrir pour mettre en œuvre les recommandations de l'IDHEAP et du CFL, pour celles qu'il avait décidé de retenir.

Il s'agissait en particulier de la démarche d'identification des besoins des quartiers et de l'élaboration d'outils de restitution et d'évaluation quantitative et qualitative des actions entreprises dans les lieux d'animation socioculturelle, de la rédaction d'une charte de l'animation socioculturelle, de l'harmonisation des différents rapports d'activité des lieux, de la refonte du site internet de la FASL et plus généralement de l'identité et de la visibilité de la FASL et de son action.

Ce malaise s'intensifia encore jusqu'à ce que le personnel exprime son incompréhension et la souffrance qu'il ressentait en gelant sa participation à tous les travaux mis en place par le Conseil et la direction. La critique portait notamment sur le rôle jugé ambigu de la Ville de Lausanne, à la fois mandant et membre de la gouvernance du mandataire. Sur ce point, le personnel rejoignait donc cette recommandation du CFL.

Le personnel exprima aussi son profond désarroi, son intense sentiment de non-reconnaissance, son désaccord profond entre une conduite hiérarchique et les valeurs de participation et d'horizontalité co-gestionnelle fondant l'animation socioculturelle.

Le Comité, avec l'accord et la participation du Conseiller municipal en charge de la DEJQ, mit sur pied une rencontre pour permettre au personnel d'exprimer les reproches et toutes les insatisfactions accumulées depuis des années, tant à l'égard de la Ville que de la hiérarchie de la Fondation.

C'est dans ce contexte difficile que Mme Chloé Ballif a pris ses fonctions de directrice au 1er septembre 2018, découvrant progressivement que l'existence même de son poste était contestée au sein de la FASL.

Il ressortit de ces différents événements qu'il fallait relancer au plus vite les travaux de refonte de l'Institution, sans attendre les suites données par la Municipalité au postulat déposé en juin 2018.

Dans sa séance de décembre 2018, le Conseil approuva la demande du personnel de pouvoir mener une réflexion indépendante à ce sujet et plus généralement, que la FASL puisse élaborer à l'interne un projet ou des projets de refonte de l'institution sans y intégrer, dans un premier temps, ni les positions de la Ville, ni de ses représentants.

Trois démarches furent alors lancées pour une refonte institutionnelle, soit :

- celle du personnel
- celle des associations porteuses des lieux d'animation socioculturelle
- celle du comité (sans les représentants de la DEJQ)





Pour marquer l'importance et la priorité de cette étape et de son enjeu, le Conseil décida de geler tous les autres dossiers et fixa à fin février 2019 le délai pour communiquer les propositions en vue d'un forum réunissant tout le personnel de la FASL et les comités des associations.

L'objectif de ce forum étant d'analyser les projets élaborés par ces démarches et d'en dégager une ou des propositions à l'intention du Conseil de fondation, celui-ci devant alors décider de la suite à donner.

De fait, ce processus confié au forum a nécessité une étape supplémentaire qui a permis d'aboutir à une proposition la plus consensuelle possible que le Conseil de fondation a adoptée en juin 2019, confirmant une refonte profonde de l'Institution FASL tout en maintenant son statut juridique de fondation.

Signalons aussi que Mme Véronique Beetschen, membre du Conseil de fondation désignée par la Municipalité a demandé à être relevée de sa fonction au 21 décembre 2018. Pour la remplacer, la Municipalité de Lausanne a désigné Mme Anne Lavanchy, Professeure HES associée. C'est l'occasion pour nous d'adresser nos vifs remerciements à Mme Beetschen pour son long et intense engagement au sein de la FASL et d'exprimer notre reconnaissance à Mme Lavanchy d'avoir accepté de travailler au sein du Conseil et du comité dans un contexte assez difficile.

Deux autres changements sont intervenus au sein du Conseil, Mmes Conus et Lafleur, représentantes des Associations, ayant demandé à être libérées de leur engagement. Elles ont été remplacées au 1er janvier 2019 par Mme Yigit, présidente du comité de Malley-Montelly, et M. Seibt, membre du comité des Boveresses en tant que représentants des associations. Nous adressons également notre grande reconnaissance à Mmes Conus et Lafleur pour leur importante participation aux travaux du conseil depuis de nombreuses années et à Mme Yigit et M. Seibt pour leur participation au Conseil pour ces prochaines années, dans une période extrêmement importante pour l'avenir de l'Institution.

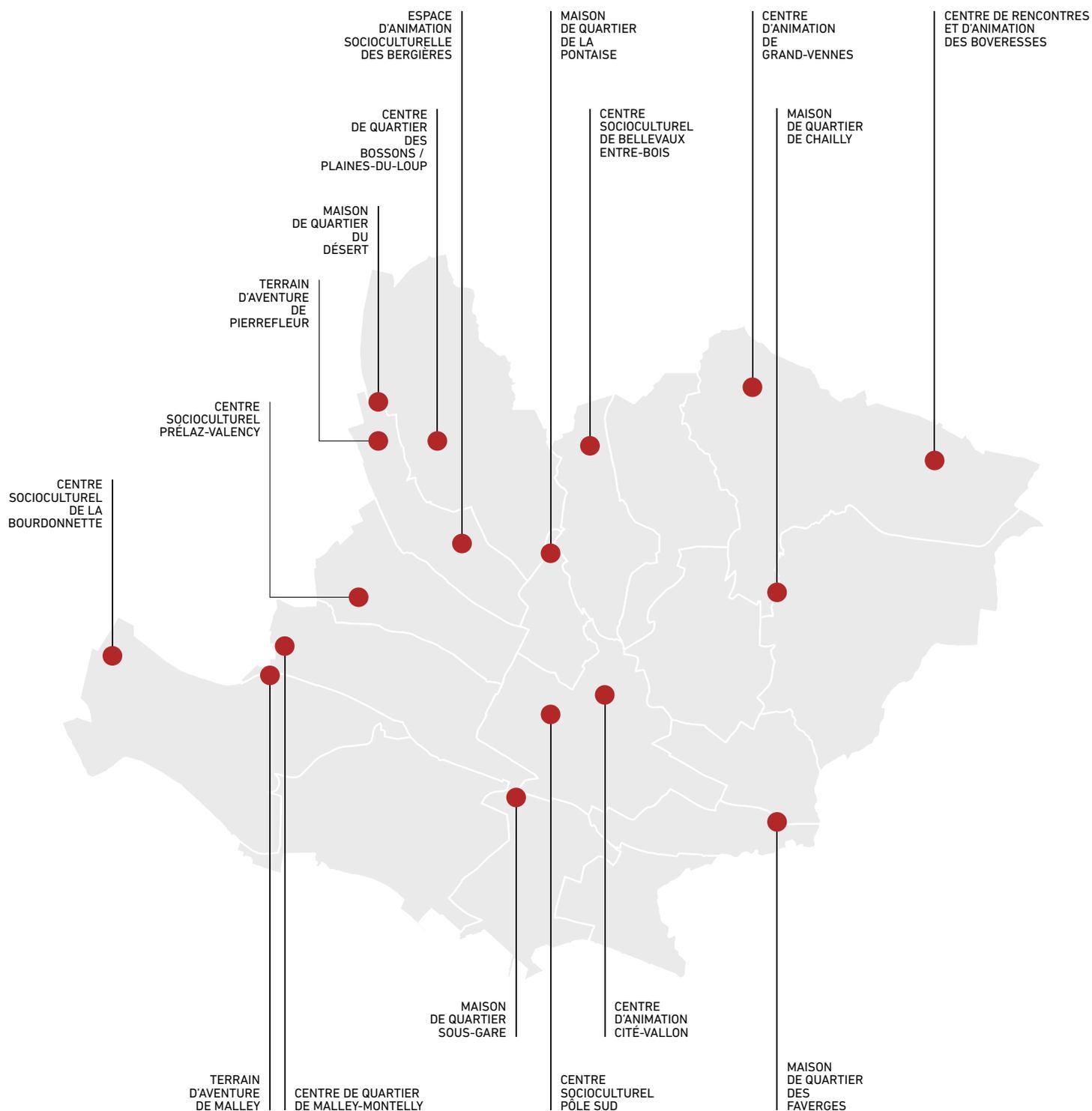
Plus généralement, nous exprimons notre admiration et nos remerciements à toutes celles et ceux qui s'engagent dans la vie associative des lieux d'animation socioculturelle et qui y prennent des responsabilités au sein des comités, aux membres du Conseil de fondation et aux collaboratrices et collaborateurs de leur intense engagement professionnel dans les lieux d'animation socioculturelle.

PHILIPPE LAVANCHY, PRÉSIDENT



LA FASL, C'EST 17 LIEUX

CLIQUEZ SUR UNE ADRESSE OU UN LIEU ET ACCÉDEZ DIRECTEMENT AU SITE CONCERNÉ





LA FASL, MISSION ET FONCTIONNEMENT

Subventionnée par la Ville de Lausanne à laquelle elle est liée par une Convention de subventionnement, la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise (FASL) est une fondation de droit privé et d'utilité publique.

La FASL a pour mission de garantir, par une politique cohérente sur l'ensemble de la commune lausannoise, la promotion et le développement d'actions d'animation socioculturelle par les centres, les maisons de quartier et les terrains d'aventure (ci-après «les centres ou lieux»). Ce sont 17 lieux répartis sur le territoire de Lausanne. Ils se positionnent comme des structures souples qui sont à l'écoute des envies des habitantes et habitants, s'adaptent aux demandes, proposent des activités, mettent sur pied des événements, soutiennent l'émergence et la conduite de projets des habitantes et habitants désireux de s'investir dans la collectivité, favorisent le développement de projets collectifs.

La FASL, c'est aussi servir la population lausannoise pour répondre à ses besoins de lien social, d'épanouissement individuel, d'amélioration de l'environnement local, d'intégration, de vie culturelle et interculturelle, de liens entre les générations et de renforcement de la solidarité sociale.

L'éthique de la FASL peut se résumer ainsi, soit servir la population lausannoise en contribuant à répondre à ses besoins en:

- lien social
- épanouissement individuel
- amélioration de l'environnement local
- intégration
- liens intergénérationnels et interculturels
- accès à la culture

Pour réaliser sa mission, la FASL met à disposition de l'ensemble de la population lausannoise des compétences professionnelles, des lieux et du matériel, ainsi que son organisation. Elle s'appuie sur l'expertise des habitantes et habitants au travers des associations de quartier.

UN PARTENARIAT EXIGEANT

La notion d'animation se conjugue avec celle de l'engagement associatif qu'elle considère comme élément constitutif de la citoyenneté et de la socialisation. En effet, les bénévoles jouent un rôle prépondérant dans la conception, la mise en place mais aussi le suivi des actions de la FASL, et ce dans différents domaines.

C'est pourquoi, le fonctionnement de la Fondation est basé sur un partenariat permettant la mise en œuvre d'actions socioculturelles pour lesquelles chaque partenaire apporte ses capacités et ses compétences, ainsi qu'un intérêt partagé à ce qu'elles se réalisent.

Dans cette perspective, la FASL passe des conventions avec les associations pour définir leurs relations et favoriser des engagements réciproques fondés sur le partage de valeurs communes au service de l'intérêt général.



Les conventions que passe la FASL avec les associations prévoient la définition et l'établissement du projet institutionnel de chacun des 17 lieux d'animation, clé de voûte de leurs actions.

Ce projet institutionnel permet de définir le projet d'animation qui en est son application directe, lequel se décline en objectifs opérationnels qui déterminent le programme d'activités, soit les actions à entreprendre.

Les équipes de la FASL sont mobilisées pour soutenir et mettre en place les animations proposées dans leurs lieux. Si elles sont très présentes pour lancer un projet, il est de leur responsabilité de laisser peu à peu l'autonomie aux bénévoles désireux de s'impliquer dans la vie de leur quartier.

Le travail en réseau et avec les acteurs associatifs fait partie de la mission des animatrices et animateurs. Ils peuvent ainsi proposer les réponses les plus adéquates aux demandes formulées.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La FASL dispose de ressources financières octroyées par la Ville de Lausanne, en vertu d'une convention de subventionnement. La FASL développe ses activités, notamment dans les lieux d'animation et les espaces publics. Elle met en œuvre les orientations stratégiques figurant dans la convention de subventionnement et classées selon les cinq axes suivants :

- intégration
- solidarité
- citoyenneté
- culture et sport
- vacances

Il va de soi que, de par la nature même de l'animation socioculturelle, certaines actions touchent plusieurs de ces axes simultanément.





L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE AUTOUR DE CINQ AXES

INTÉGRATION

L'animation socioculturelle s'adresse à l'ensemble de la population. Elle promeut et met en œuvre des actions, offrant ainsi des opportunités qui favorisent l'intégration sociale. Elle porte une attention particulière aux groupes et personnes fragilisés, dont les migrantes et migrants.

Actions	nb d'actions	nb de lieux
Accueils petite enfance	512	8
Accueils parents & enfants	507	8
Accueils enfants	578	13
Accueils ados et pré-ados	1294	14
Accueils tout public	1703	14
Cours de français	1007	10
Café couture	179	5
Cours informatique	152	3

ACCUEILS PETITE ENFANCE

L'équipe de la Bourdonnette proposait aux femmes, durant les cours de français, de garder leurs enfants (non scolarisés) et elle a dû supprimer cette offre, faute de moyens. Elle continue toutefois dans le cadre de ses accueils libres à toucher les mères et leurs enfants (Caisse magique sur la place de jeux).

L'équipe des Boveresses offrait également aux femmes qui suivaient les cours de français de garder leurs enfants. C'est maintenant la garderie Rataboum qui prend en charge ces bambins.

ACCUEILS ADOS

Tous les lieux sauf Pôle-Sud et les deux Terrains d'Aventure proposent des accueils spécifiques pour les adolescentes et adolescents. Ils offrent en moyenne 12h d'accueil par semaine pour ce public.

Plusieurs projets collectifs ont été élaborés et conduits avec la participation des jeunes. Nous pouvons notamment relever le « [Sallaz Urban Jam](#) » et le projet [environnemental en Croatie](#).

ACCUEILS TOUT PUBLIC

Ils sont en augmentation car plusieurs centres ont privilégié ce type d'accueil avec une volonté toujours plus affichée de travail sur l'intergénérationnel.

PERSPECTIVES

La mise à disposition de locaux en gestion accompagnée à l'attention des jeunes de 18 à 25 ans est en réflexion à la Bourdonnette. Des travaux pourraient avoir lieu en 2019 afin d'offrir un tel local aux jeunes adultes. En effet, pour que cette action puisse voir le jour, il est impératif que le local soit indépendant du lieu avec un accès direct, également pour les sanitaires. Actuellement, sans modification architecturale d'importance, aucun lieu ne dispose d'un espace adapté.



SOLIDARITÉ

L'animation socioculturelle soutient et renforce la solidarité sociale au travers d'actions collectives. Ces actions offrent des opportunités d'expérimenter les bénéfices associés aux comportements de solidarité.

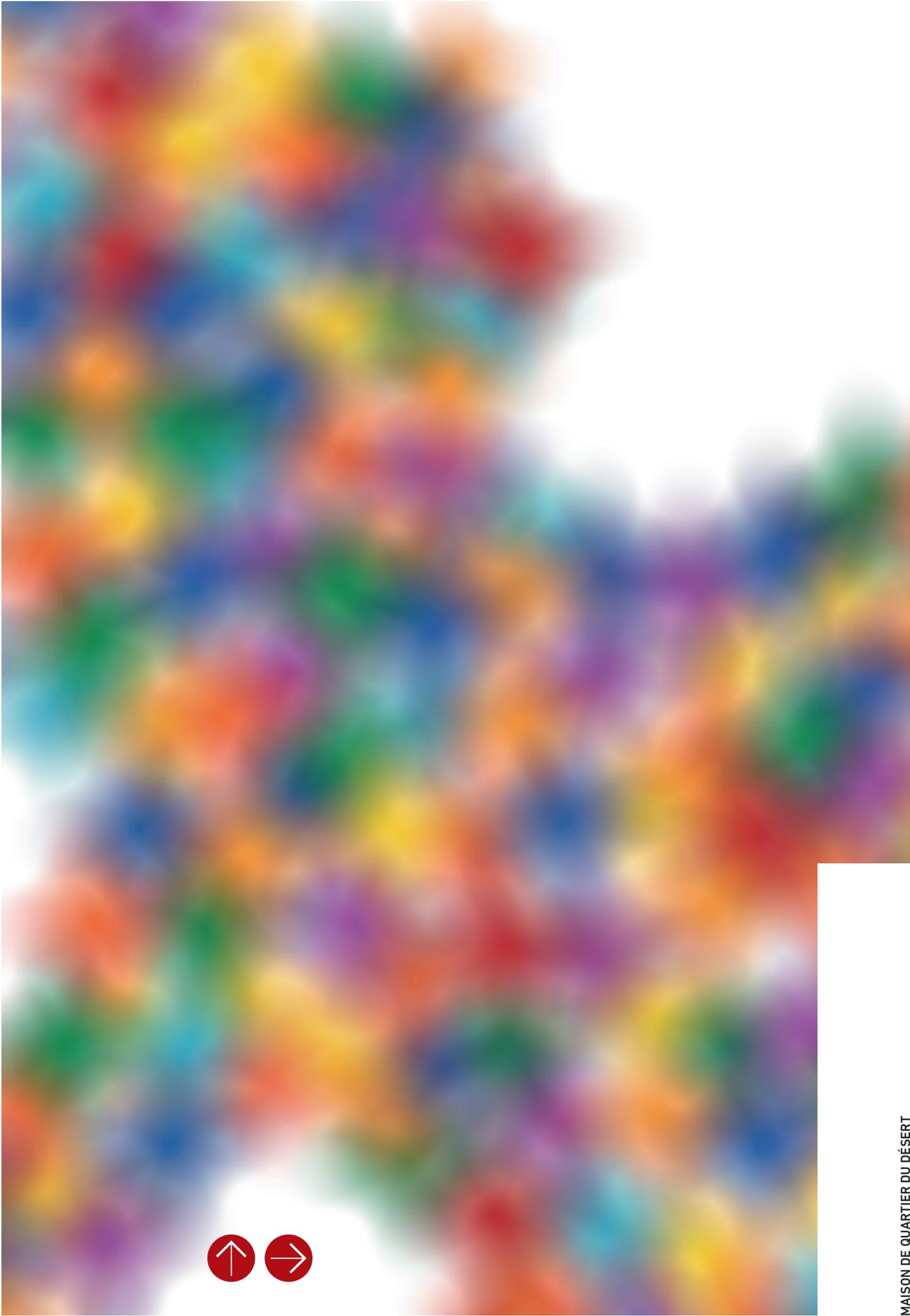
Actions	nb d'actions	nb de lieux
SEL (Système d'Echange Local)	41	3
Troc – Vides greniers – Ludothèque	183	14
Soirées spéciales	112	14
Repas communautaires (pâtes, apéro, pt-déj)	348	13
Coup de pouce (aides diverses)	1013	13
Fêtes de quartier et thématiques	96	17
Permanence location	672	17

Les lieux organisent, pour le moins une fois par année, une manifestation d'envergure, assimilée à une **fête de quartier**. En 2018, la **Maison de quartier de Chailly a fêté ses 10 ans** et **celle de Sous-Gare ses 20 ans d'existence**. Dans les deux cas, une fête sur plusieurs jours a été organisée qui a réuni un public nombreux.

Il faut également citer **Ô Vallon**, où le quartier a été en fête durant tout le mois de juin avec plus 150 rendez-vous culturels, artistiques, ludiques sur cette période.

Le Terrain d'Aventure de Malley a été inauguré en grande pompe, avec la présence de trois conseillers municipaux. Le nombre d'actions « **Coup de pouce** » a explosé. En effet, les équipes sont de plus en plus mobilisées pour aider, soutenir, conseiller ou accompagner les habitantes et les habitants dans leur quotidien (aide aux devoirs, pour faire un CV, relais entre les personnes, accompagnement administratif (autorisations de séjour). Les champs d'action peuvent varier car ils sont organisés en fonction des besoins exprimés.





CITOYENNETÉ

L'animation socioculturelle favorise l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie participative. Les actions déployées permettent à toutes et tous de se situer dans son environnement, de le comprendre et d'agir collectivement.

Actions	nb d'actions	nb de lieux
Conseil et Comités (Association)	178	17
Conseil des Enfants	52	7
Forums, réunions quartiers, AG	120	17
Conseils d'Établissements	63	9

Le Conseil des Enfants se réunit à Bellevaux, Cité-Vallon, Chailly, Désert, aux Bossons, à Prélaz et à la Bourdonnette. Ces séances sont coanimées par une animatrice ou un animateur de la Ville et un ou une autre de la FASL.

De nouvelles initiatives associatives ont émergé, dont une exposition photo **Regards de Femmes +**, où des femmes du quartier de Prélaz-Valency, suite à des ateliers, se sont questionnées sur les droits des femmes.





CULTURE & SPORT

L'animation socioculturelle favorise et soutient les expressions culturelles et les disciplines sportives diverses. Ses interventions participent à leur promotion, leur exploration, leur diffusion et leur accessibilité.

Actions	nb d'actions	nb de lieux
Cours de danse	2037	12
Cours sportifs (arts martiaux, gym)	2670	14
Cours théâtre	555	8
Cours de musique	687	11
Cours divers (poterie, lecture etc.)	1140	10
Ateliers divers (bougies, etc.)	285	13
Ateliers de cuisine	118	10
Conférences / Café philosophes	120	12
Spectacles, concerts, ciné-club	423	14

Les lieux d'animation proposent une **offre culturelle variée, accessible et de proximité** (spectacles, expositions, concerts, conférences, etc.). Ils répondent notamment à un besoin d'habitantes et d'habitants qui ne se déplacent pas dans les lieux culturels officiels (trop chers, trop éloignés, pas adaptés).

En outre, les lieux proposent des salles pour l'organisation de spectacles, de concerts, de projections, de débats qui rayonnent souvent plus largement que sur le seul quartier. Il s'agit parfois de manifestations issues d'habitantes et d'habitants ou dans lesquelles des personnes fréquentant le lieu habituellement participent.

Les cours sont mis en place en fonction de la demande des habitantes et des habitants. Dès lors, certaines actions peuvent être abandonnées au profit d'autres.

Il faut relever également la mise en place de 3 chœurs (au Désert, à Sous-Gare et à Chailly), nés pour les fêtes (inauguration, 20 ans et 10 ans) et qui ont été pérennisés, rencontrant un grand succès auprès des habitantes et des habitants.



VACANCES

La FASL organise des activités de vacances à l'intention des enfants durant les vacances scolaires. Ces animations sont mises en place à l'échelle des quartiers (Places au Soleil, accueils et semaines vertes par exemple) mais également à l'échelle de la ville (Lausanne sur Mer, Bois-Clos, le Tunnel rêve de Vert par exemple).

Actions	nb d'actions	nb de lieux
Accueils libres	314	10
Accueils à la demi-journée	216	11
Accueils à la journée	184	10
Accueils à la semaine	50	7
Camps	26	8

Les centres privilégient **les accueils libres**, dans un souci de toucher tous les publics (enfants, jeunes, familles, personnes âgées, allophones, etc.).

La Coordination Vacances, qui réunit la Ville de Lausanne, le CVAJ, l'Espace des Inventiones et la FASL, a constaté depuis plusieurs années la nécessité d'augmenter l'offre de places de garde, notamment pour la dernière semaine des vacances scolaires estivales. Dans ce sens, la Fondation a notamment augmenté le nombre de participants à Bois-Clos et la Maison de quartier du Désert offre une semaine verte supplémentaire.





UN CONTEXTE DIFFICILE UN CAP MAINTENU

Depuis fin 2017, la Fondation traverse une période mouvementée, due notamment au lancement de deux démarches concernant l'animation socioculturelle :

- un mandat d'évaluation de la politique d'animation socioculturelle, confié à l'IDHEAP (UNIL),
- un audit conduit par le Contrôle des Finances de la Ville de Lausanne (CFL), portant notamment sur la gouvernance de la FASL.

La compréhension du sens et des objectifs de ces démarches n'a pas été la même pour tous les acteurs concernés : les membres bénévoles des Associations de quartier, le personnel, la direction, le Conseil de Fondation et la Municipalité de Lausanne. Plusieurs éléments ont contribué à fragiliser le climat, dans un contexte peu propice à la construction commune : des malentendus, de l'incompréhension, un manque de clarté parfois et un climat de contestation explicite.

2018 a été marquée par une mise en œuvre d'un chantier autour des besoins, attentes, envies des habitantes et habitants des divers quartiers lausannois. Il nous a été possible d'identifier des besoins transversaux, communs aux divers quartiers lausannois, qui sont notamment :

- créer et entretenir le lien social
- briser l'isolement
- créer un réseau, socialiser
- vivre des instants de convivialité, s'amuser
- avoir accès à des espaces d'échange et solidarité
- agir, s'investir et se mobiliser dans son quartier
- défendre les intérêts d'un groupe avec des valeurs communes, des intérêts spécifiques
- s'intégrer
- s'exprimer et être entendu
- s'informer
- se sentir valorisé et reconnu
- développer son autonomie
- développer sa confiance en soi
- développer ses compétences
- découvrir et expérimenter
- apprendre et transmettre des savoirs, des techniques, des passions
- avoir accès à des activités (ou des services) correspondant à sa réalité financière et/ou à sa disponibilité et/ou à ses envies
- disposer d'espace-temps sans contraintes
- avoir accès à des locaux à prix abordables, voire gratuits
- disposer d'activités pour les enfants et les jeunes pendant leur temps libre, encadrées par des professionnel-le-s

Chaque lieu, au travers des animations mises en place, propose de répondre à ces besoins en tenant compte bien évidemment des spécificités de son public.



Il est important de préciser que le mode de fonctionnement de l'animation socioculturelle qui se fait en libre adhésion crée du mouvement et du changement. Une partie du public pousse la porte des lieux d'animation de la FASL parce qu'il y trouve un cadre institutionnel souple et un espace d'expérimentation, de droit à l'erreur (ce qui correspond à leurs attentes, envies, besoins).

La plus-value de l'animation socioculturelle réside dans **la qualité de la réponse donnée aux besoins exprimés des habitantes et habitants et les processus participatifs de mise en œuvre.**

En conclusion, l'animation socioculturelle :

- affirme l'égalité des droits et favorise la plus grande participation des citoyens dans la vie de leur ville ;
- trouve son sens dans la mise en œuvre de ses objectifs et dans les processus pour aboutir à un résultat (un projet, une activité, etc.).





DÉCLINAISON DES ACTIVITÉS

Chaque habitant est unique, chaque quartier est unique, chaque lieu est unique. Mais tous ensemble, nous formons une ville riche de ses différences et unie dans une volonté de vivre-ensemble.

Les centres, les maisons de quartier et les terrains d'aventure sont des lieux tourbillonnants, où l'on fête son anniversaire, où les aînés rencontrent les plus jeunes, où l'on fait des devoirs, de la musique, la fête, où l'on participe à des débats, où l'on va voir une pièce de théâtre ou écouter un concert. C'est l'endroit où les enfants font l'apprentissage de l'autonomie et de la vie en groupe, où les adolescents trouvent des opportunités d'intégration sociale et culturelle. C'est parce qu'on s'y sent accueillis par les professionnel-le-s de l'animation socioculturelle, dans les lieux ou sur les places, dans les parcs voire dans la rue, que de multiples activités peuvent se déployer sous différentes formes :

DES ACCUEILS LIBRES

L'animation socioculturelle, c'est donner l'hospitalité, offrir un espace où l'on peut aller et venir à sa guise.

DES ACCUEILS À LA JOURNÉE

Ces activités qui répondent à une nécessité de services aux familles, contribuent au processus de socialisation et de développement de la créativité des enfants et des préadolescents.

DES CAMPS

Les camps sont le prolongement de l'action sociale et culturelle menée durant l'année. Ce sont également des moments privilégiés de découverte d'autres réalités, de vie commune avec les règles que cela implique.

DES SORTIES

Les sorties sont l'occasion de développer les échanges, le partage et la solidarité. Elles s'inscrivent dans la continuité des actions développées durant l'année et visent toujours à permettre aux participants de s'épanouir et se construire lors de leur temps libre.

DES FORMATIONS

Les cours et ateliers s'adressent à toutes les classes d'âge et sont des opportunités pour chacun de développer ou de transmettre un savoir-faire particulier.

DES ACTIONS ÉVÉNEMENTIELLES

Les fêtes et les multiples manifestations culturelles ou sportives développent des moments de convivialité et de rencontres. Les débats et forums sont des moments d'échanges et de réflexion. Les spectacles et expositions sont un espace important pour des artistes locaux, amateurs ou professionnels, qui favorisent l'exploration et l'expression de leurs capacités créatrices.

DES ACTIONS « QUARTIER »

Le quartier est le point d'ancrage central pour chaque équipe. Ces dernières interviennent directement dans le développement de projets de quartier en participant activement aux réseaux locaux, en proposant des moments de rencontres, d'échanges et de réflexion. Ces diverses actions ont pour but de favoriser l'exercice de la citoyenneté à l'échelle de son quartier, en ouvrant des espaces de discussion et de débat, en développant l'esprit d'initiative et l'esprit critique, en favorisant la participation de chacun à la vie de son quartier.



QUELQUES ANIMATIONS, QUELQUES ÉVÉNEMENTS, CE QUI S'EST PASSÉ EN 2018



Il serait très difficile de dresser une liste exhaustive de toutes les actions qui ont été menées en 2018. Dès lors, nous avons décidé de mettre en avant quelques projets, quelques événements qui ont ponctué cette année très riche. L'ordre est aléatoire et le contenu forcément partiel. Chaque lieu édite son propre rapport annuel. N'hésitez pas à aller les consulter !

DES ANNIVERSAIRES

En 2018, le Centre de la Bourdonnette célébrait ses 40 ans d'activités, la Maison de quartier Sous-Gare et le centre de Malley-Montelly leurs 20 ans et leur cadette, la Maison de quartier de Chailly, ses 10 ans, alors que le Terrain d'Aventure de Malley prenait son envol. Que de beaux moments partagés !

1978-2018 À LA BOURDONNETTE

« 40 ANS – 40 HEURES »

Au programme de cette fête magnifique, 40 heures d'activités, de concerts, de spectacles, de sports et de musiques pour toutes et tous. Une fête pour faire vibrer ce quartier, une occasion de se mobiliser pour rassembler, partager, fédérer les diverses énergies présentes dans le quartier multiculturel autour d'un événement majeur. La fresque collective, représentant un oiseau, expression de la « culture de quartier » a été réalisée avec les enfants en journée et avec les jeunes adultes pendant la nuit. Le résultat, via les pinceaux, la peinture et les stylos indélébiles ornera longtemps les murs, tout comme les souvenirs les mémoires des personnes présentes.

1998-2018 À SOUS-GARE

Il y a 20 ans, une maison chargée d'histoires individuelles et collectives devenait la première maison de quartier de la Ville de Lausanne, la Maison de quartier Sous-Gare était née. L'engagement a été à la hauteur du défi et après 20 ans de fonctionnement, force est de constater le bilan est positif.

Quelques tâtonnements au début d'une aventure formidable, mobilisatrice dont le succès est indéniable. Tout au long de l'année 2018, des activités ont été proposées pour marquer cet événement : un bonhomme hiver en soirée, un lâcher de lanternes chinoises, le tournage d'un film retraçant cette belle aventure, un concert de rap et bien évidemment, 3 jours de fête les 7, 8 et 9 septembre 2018 durant lesquels les nuits ont été courtes : apéro musical, château gonflable, mur de grimpe, roue népalaise, poney, animations diverses et variées ont fait vibrer la rue, fermée pour l'occasion.

Les émotions, les images et les souvenirs resteront gravés dans les mémoires de toutes celles et ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la rendre inoubliable aux yeux de toutes et tous !





1998-2018 À MALLEY-MONTELLY

Le livre qui fixe cet anniversaire met en lumière ce qui se passe à la Pagode et donne la parole et l'image à celles et ceux qui l'investissent. Mises sous les projecteurs le temps d'une séance photo avec Alain Kissling, les personnes qui poussent la porte de la Pagode y trouvent écoute, partage, respect.

Cet ouvrage est une tentative de réponse, un éclairage sur un type d'animation : l'accueil libre tout public.

Verni au Forum de l'Hôtel de Ville le 23 octobre 2018, en présence de toutes celles et ceux dont les portraits géants ornaient les murs, ce fut une belle fête, un moment hors du temps et des clivages culturels.

2008-2018 À CHAILLY

Pour son 10ème anniversaire, la Maison de quartier de Chailly a durant 4 jours incarné le « faire ensemble » en proposant une multitude d'activités : des concerts, dont celui du chœur créé pour l'occasion, des spectacles, du théâtre, des projections, dont celle du Ciné-Club de Chailly, des débats, des balades improvisées, des contes, un thé dansant... impossible d'être exhaustif tant il s'est passé de choses du 4 au 7 octobre 2018 !

Bien évidemment, les estomacs n'ont pas été oubliés et une multitude de bonnes choses ont agrémenté cette belle fête, dont notamment des crêpes, de la raclette, un fabuleux brunch sans oublier LE gâteau à l'effigie des sculptures de Vincent Kohler, présentes devant l'entrée de la Maison.

Les incroyables talents de Chailly et des environs ont brillé tout au long de ces journées et de ces soirées festives pour faire de Chailly le cœur de la Cité.

2018 AU TERRAIN D'AVENTURE DE MALLEY

Trois municipaux pour inaugurer en grande pompe le second Terrain d'Aventure lausannois. Vingt-trois années après son grand frère, le Terrain d'Aventure de Pierrefleur, ce nouveau lieu a immédiatement rencontré un grand succès.

Le bâtiment a été imaginé par le bureau CARPE. Il a été coconstruit par des habitantes et des habitants ainsi que des jeunes de manière participative avec du bois des forêts lausannoises et pour son isolation, de la paille de la région et de la terre récupérée sur place. Sur ses façades, on trouve une volée de nichoirs réalisés par les enfants du Terrain ainsi que des écoles avoisinantes sous la baguette avisée de l'artiste Noé Cauderay.

Un moment privilégié pour les familles, pour (re)découvrir le lieu dans sa nouvelle forme et son nouveau fonctionnement.





Oser créer, oser inventer, oser expérimenter

Se permettre de se tromper, rêver, imaginer et faire !

Tels sont les objectifs des projets spéciaux au sein de notre Institution et pour lesquels un budget spécial peut être attribué.

Les projets présentés ci-dessous en font partie, même s'ils ne sont qu'une infime partie des projets mis en œuvre tout au long de l'année.

INSTALLATION LITTÉRAIRE ET GRAPHIQUE

L'ESPACE PUBLIC C'EST COMME LIEU DE VIE ET D'EXPRESSION

Le quartier du Vallon est riche de sa diversité, qu'elle soit culturelle ou économique. Les logements confortables au loyer ascendant côtoient les appartements subventionnés tandis que les bancs publics se transforment le soir en couchette de fortune pour les sans-abri.

Dans le cadre de la fête de quartier « Ô Vallon 2018 », l'ambition de l'équipe était de permettre aux habitantes et aux habitants du quartier de se relier à soi, à sa voisine ou son voisin et aux autres en partageant une expérience commune qui laisse une empreinte, permettant ainsi un pas de plus dans la cohabitation et l'inclusion des diversités qui forment le Vallon.

Par le biais d'ateliers, les habitantes et les habitants ont été amenés à expérimenter la littérature par l'oralité, la discussion, la calligraphie ou encore le jeu. Le résultat a été installé dans les rues, remplaçant pour un temps les annonces publicitaires.

CHAILLY À L'HEURE DU CONGO

DU SOLEIL EN HIVER !

Durant les vacances de février 2018, la Maison de quartier de Chailly a accueilli une compagnie de Danse congolaise « Universal Danse » afin de proposer une semaine d'accueil libre sur le thème du Congo aux familles du quartier. Des ateliers de danse, de percussion, de cuisine et de fabrication de masques ont été fréquentés par une moyenne de 69 personnes par jour. La semaine s'est clôturée par un spectacle de danse racontant l'histoire de l'indépendance du Congo qui a fait salle comble. La Compagnie « Universal Danse » était alors de passage en Suisse pour récolter des fonds pour soutenir l'école Lisanga à Kinshasa. Cette école a été fondée en 1980 par une suisse, Els Kazadi-Gysel, diplômée en animation socioculturelle et enseignante expérimentée et accueille actuellement 12 classes primaires et 6 classes maternelles, soit plus de 700 élèves.





PROJET ENVIRONNEMENTAL EN CROATIE

ET SI NOUS PARTIONS EN VOYAGE ?

Motivé, un groupe de jeunes du centre des Bergières s'est engagé dans le long processus allant de la recherche de fonds à l'organisation d'un projet d'envergure en passant par le choix d'une destination et la définition d'un but. Ce n'était pas une mince affaire !

Mais, c'est ainsi que 8 jeunes, âgés de 15 à 18 ans, sont partis en Croatie en octobre pour apporter leur aide dans un projet écologique. Cette expérience leur a permis de s'ouvrir à une autre culture, d'apprendre à communiquer dans une langue inconnue de toutes et tous et d'échanger avec des jeunes sur des notions importantes, telles que l'écologie ou le respect.

> [Découvrez le rapport d'évaluation de ce projet.](#)

PORTRAITS

« *Je remontais la Vallée et j'ai vu ça. J'ai vu une maison...* » (Sencan, Edi)

C'est ainsi que débute le livre « Pagode Café », illustré par les magnifiques photographies d'habitantes et d'habitants du quartier de Malley-Montelly qui ont posé devant l'objectif d'Alain Kissling. Une échelle pour une galerie de portraits mais pas seulement. On y découvre la richesse incroyable d'un lieu : les personnes qui le fréquentent.

« *S'il n'y avait pas le Pagode Café, notre vie serait comme un café sans sucre ni lait* » (Meraj, Youssuf, Afifa, Abdul Malik)





REGARDS DE FEMMES

Des ateliers photos ont été mis en place et six femmes embarquent dans l'aventure : prendre des photos de leur quotidien avec des appareils photos jetables. Les photos sont thématiques et des collages collectifs sont effectués. En lien avec la Journée des Femmes en mars 2018, le résultat est alors présenté lors d'une exposition itinérante : au centre de Prélaz-Valency, devant la Coop de Prélaz ou encore à la Valencienne.

En valorisant le travail et l'investissement de ces femmes et au travers des discussions et des échanges, cette exposition a permis de questionner les différentes réalités au sein du couple ou dans l'espace public.

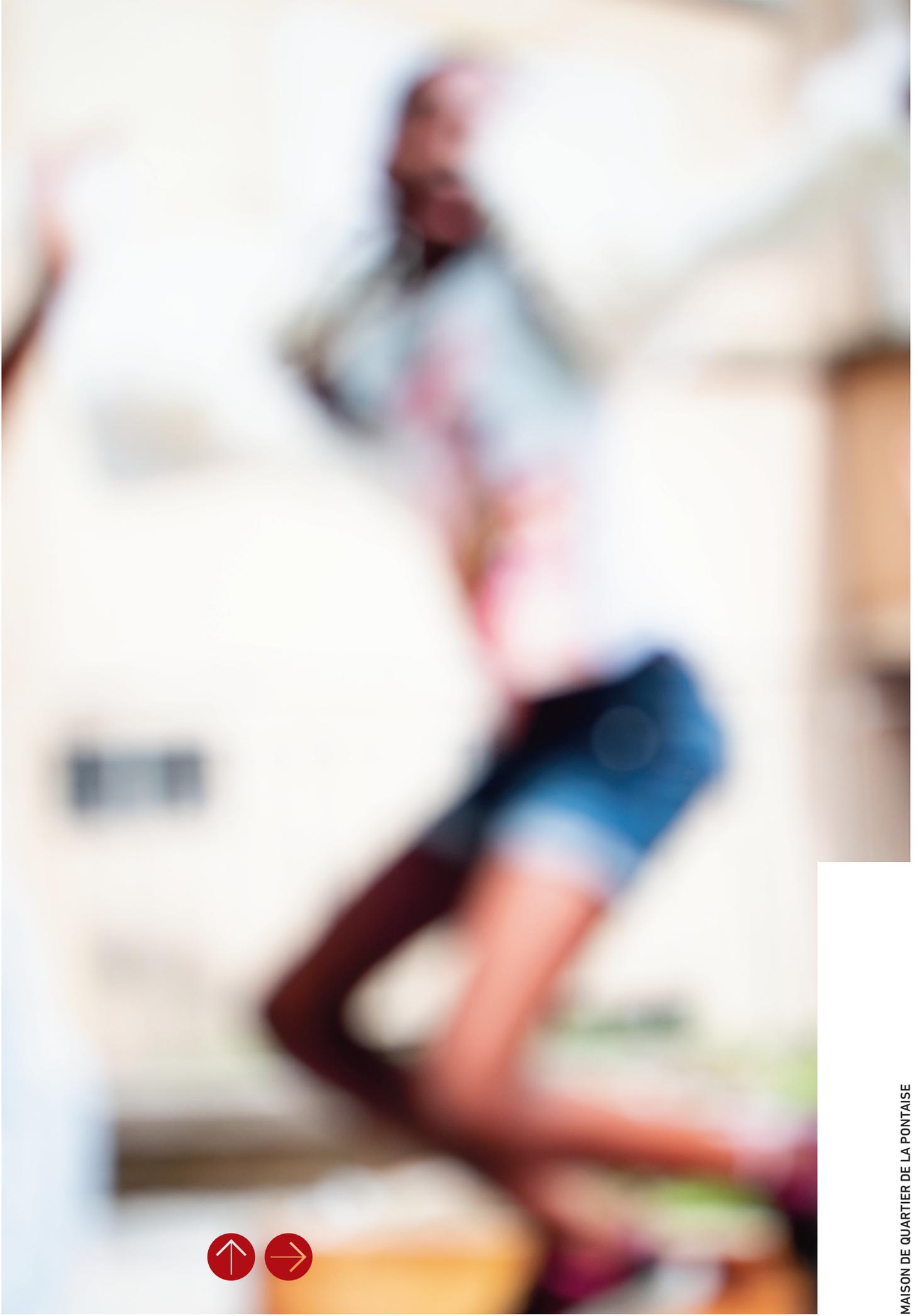
SALLAZ URBAN JAM

Le graffiti, le street-art ou l'art urbain ont une image négative auprès de la population car ils sont souvent associés au vandalisme ou à des lieux à l'abandon. Amener ces pratiques sur une place publique, construite récemment, et sur des supports éphémères a contribué à en proposer une autre vision.

Cette journée autour de l'art urbain pendant laquelle plusieurs fresques ont été réalisées par des artistes non-professionnels ou des collectifs lausannois pour promouvoir l'art urbain, valoriser les artistes locaux et dynamiser cette place qui manque de convivialité a atteint ses objectifs.

La grande fréquentation a mis en lumière la nécessité d'animer cet espace public souvent considéré comme un simple lieu de transit et le retour du public a été enthousiaste.





ANIMATIONS ESTIVALES ET COMMUNES

Les 17 lieux de la FASL sont actifs durant les vacances d'été et proposent des animations dans leurs quartiers ou/et en participent aux animations communes.

LE TUNNEL RÊVE DE VERT

Le Tunnel rêve de Vert transforme chaque année depuis 10 ans la place du Tunnel en un univers ludique, une autre manière d'habiter son quartier l'été, surtout lorsqu'on n'a pas l'opportunité de partir, une autre façon de tisser des liens entre des habitants aux origines variées et aux cultures diverses.

Pour cette 10^e édition, durant les 7 semaines des vacances scolaires estivales, les cabanes, les copeaux, le gazon, le potager, les fleurs ont repris possession de cette place habituellement réservée aux voitures. Les cris des enfants ont remplacé le bruit des klaxons.

Cette année, une partie des infrastructures a été laissée accessible au public en permanence, idée qui a été accueillie très favorablement par le public du quartier.

Une démarche participative est lancée par la Ville pour définir l'avenir des places de la Riponne et du Tunnel. Dans ce sens, l'aménagement permanent tant attendu de la place du Tunnel en place de quartier devient réaliste à l'horizon 2020.

LAUSANNE SUR MER

Une faible brise venant du large, une buvette, quelques tables et parasols apportent un peu de couleurs au bitume mais Lausanne-sur-mer, c'est avant tout la possibilité de tester gratuitement, ou à prix modique, une vaste gamme de sports, tant sur terre que sur, dans ou sous l'eau : badminton, pétanque, parkour, slackline, skateboard, baby-foot, basket, kayak, paddle, snorkeling, wakeboard, ski nautique, etc.

Chaque année, des modifications sont apportées pour améliorer cette manifestation et l'adapter aux demandes d'un public toujours plus nombreux. Si les sirènes font toujours le buzz, le wakeboard tracté par un système électrique et le « Airtrack » (tapis permettant de réaliser des acrobaties) ont attiré de nombreux jeunes.

Il faut encore relever la très bonne collaboration avec les jeunes bénévoles, dont plusieurs venaient des centres de l'EVAM.



BOIS-CLOS

Une semaine dans la nature à deux pas de chez soi ? Avec un âne ? Un tipi ? Des cabanes à construire pour y passer une nuit ? Beaucoup de copains à se faire ? C'est possible... c'est Bois-Clos !

Du lundi au vendredi, les deux premières et les deux dernières semaines des vacances estivales, une quarantaine d'enfants, âgés de 7 à 12 ans, ont eu l'opportunité de vivre une aventure forestière : balade à pied et à dos d'âne entre Sauvabelin et le Chalet à Gobet, ateliers pour découvrir la nature, les animaux de la prairie fleurie, les oiseaux, les arbres, les percussions !

Des défis à relever, tels que l'apprentissage à la vie en communauté, l'investissement personnel au profit du collectif, le développement de la créativité, de l'ingéniosité, du consensus et pour beaucoup, une première nuit loin de ses parents, dans la cabane construite pour l'occasion durant la semaine.

Bois-Clos, c'est l'aventure et durant une semaine, chacun devient un aventurier !

LES PLACES AU SOLEIL

Bellevaux, Grand-Vennes, Malley-Montelly, Faverges, Prélaz-Valency, Chailly, Bourdonnette, Pontaise, Boveresses... autant de quartiers qui ont accueilli les Places au soleil durant les deux premières et la dernière semaine des vacances scolaires estivales.

Plusieurs projets communs ont animé ce rendez-vous attendu dans les quartiers :

- un spectacle de théâtre de rue ;
- des ateliers « Solar Sound System » : on pédale sur un vélo pour écouter de la musique ;
- des « Barbapapi » : on pédale sur un vélo pour créer une barbapapa ;
- une fabrique de cerfs-volants ;
- une fabrique de fusées à eau ;
- un atelier « sérigraphie » pour imprimer un tee-shirt ou sac en coton au logo des Places au Soleil.

Cette manière de se quitter en douceur avant les « grandes vacances » ou de se retrouver reposés avant la rentrée scolaire est très appréciée car elle permet de créer ou de renouer un lien précieux avec les parents pour assurer le « vivre-ensemble » qui fait sens.

CHANSONS EN CHŒUR

Cette année, Chansons en chœur a été intégré à la Fête de quartier de Bellevaux.

Cette décentralisation a permis d'augmenter le public d'habités avec les habitantes et habitants du quartier de Bellevaux.

Chacune et chacun a pu se prendre pour un artiste le temps de reprendre en chœur la riche programmation préparée par les musiciens





MAIS L'ÉTÉ N'EST PAS LA SEULE PÉRIODE DURANT LAQUELLE LES ANIMATRICES ET ANIMATEURS METTENT LEURS COMPÉTENCES EN COMMUN DANS LE BUT D'OFFRIR DES ANIMATIONS AU PUBLIC LAUSANNOIS. SI LES OCCASIONS, FORMELLES OU NON, SONT NOMBREUSES, IL NOUS FAUT RELEVER :

MUZICOS

Pour sa treizième édition, Muzicos a posé ses valises au Vallon, s'inscrivant dans la grande fête « Ô Vallon ». Muzicos constitue une magnifique opportunité pour des jeunes musiciennes et musiciens de travailler sur des projets musicaux destinés à être valorisés sur scène. Ainsi, en 2018, ce sont 8 projets qui ont été interprétés par plus de 50 jeunes artistes, provenant des différentes écoles partenaires. La collaboration avec l'Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA), l'Ecole sociale de musique de Lausanne, le Conservatoire de Lausanne ainsi que l'Orchestre des écoles lausannoises est un élément essentiel de cette journée. En amont de l'événement, des ateliers de percussion ont été organisés pour les jeunes et ont rencontré un grand succès. Qu'elle soit jouée ou écoutée, la musique contribue à rassembler et à lier aussi bien les personnes que les générations.

RR MUSIC FESTIVAL

Nouveau nom et nouveau logo pour le Regional Rock qui s'appelle désormais RR Music Festival marquant ainsi l'ouverture du festival à d'autres styles de musique. Le festival est l'une des premières étapes d'importance avant les salles de concert, offrant aux jeunes artistes locaux l'occasion de se retrouver sur les planches, dans des conditions quasi professionnelles. Depuis sa création en 1981, le festival tient à cette démarche qui a vu émerger certains talents de la scène régionale. L'édition 2018 s'est déroulée au centre des Bergières et sa programmation a été riche. Quelques talents prometteurs ont d'ailleurs été programmés sur des scènes partenaires en 2018.

FESTIVAL DU FILM VERT

Ce festival, qui vit sa 13e édition, a lieu dans près de 40 villes en Suisse romande et en France voisine. Son objectif est de présenter des films peu connus sur des sujets écologiques actuels et de parler de sujets moins médiatisés. En 2018, ce projet spécial de la FASL a trouvé sa place dans les animations communes tant les objectifs de ce festival sont en adéquation avec les valeurs de la Fondation. C'est une occasion importante d'inscrire les problématiques environnementales et écologiques dans les quartiers et au cœur de la Ville. Grâce à leur ancrage, les centres et maisons de quartier touchent un large public, varié et hétéroclite. Dès lors, ce sont sept lieux qui se sont impliqués et ont proposé, outre la projection de films, des activités en lien avec ce sujet, en marge de ce qui existait déjà comme la création de jardins potagers, la mise sur pied d'ateliers de fabrication de produits naturels, les sorties nature, etc. La participation au festival du Film Vert a été un moyen supplémentaire pour permettre à la Fondation de mettre en lumière l'implication des lieux dans les démarches citoyennes écologiques et environnementales.



COORDINATION INSTITUTIONNELLE ET COLLABORATION DE LA FASL

La FASL collabore aux projets d'actions communautaires des partenaires institutionnels, dont la DEJQ et les autres services municipaux.

PROJETS MUNICIPAUX

LE RESPECT C'EST LA BASE

plusieurs projets ont été déposés

PAYSAGE EDUCATIF

Grand-Vennes

CONTRAT DE QUARTIER

Prélaz-Valency
Ecole à la journée continue
Grand-Vennes et Bergières

FÊTE DE LA MUSIQUE

plusieurs scènes dans les quartiers ainsi qu'à Pôle-Sud

PROJET COMMUNAUTAIRE D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU TUNNEL

AMÉNAGEMENTS DE PLACES DE JEUX

SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME

CARAVANE DES QUARTIERS

Le centre Cité-Vallon a testé le projet pilote de la nouvelle version de la Caravane des quartiers dans le cadre de Ô Vallon

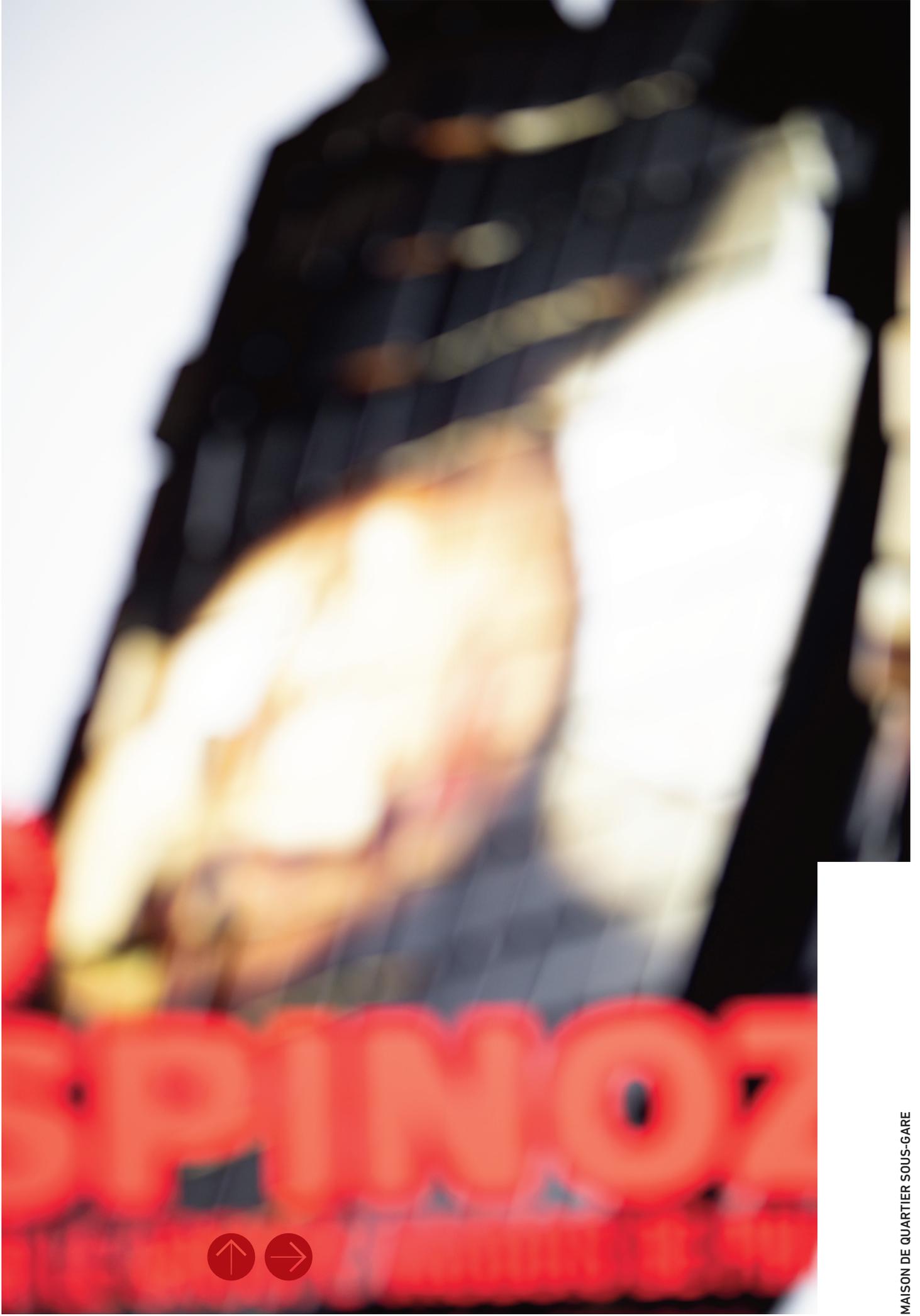
PRÉVENTION ET VIE NOCTURNE

La FASL a annoncé à la Ville que sa mission n'entraîne pas dans le cadre de la prévention des incivilités rencontrées durant la nuit

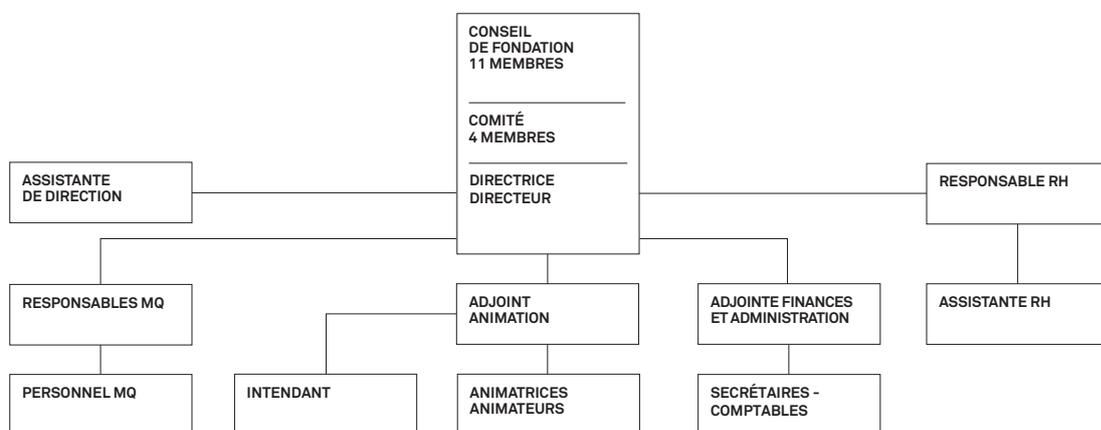
CAMPAGNE PRÉVENTION ALCOOL

La prévention se fait dans les centres, les équipes veillant notamment lors des accueils libres à sensibiliser les jeunes.





LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES EN 2018



106 COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS SALARIÉ·E·S (56% FEMMES, 44 % HOMMES) DONT :

- une directrice et un directeur et deux adjointes et adjoints de direction ;
- une responsable des ressources humaines ;
- une assistante de direction et une assistante RH (devenue gestionnaire RH en septembre) ;
- trois responsables de maison de quartier ;
- soixante-quatre animatrices et animateurs ;
- dix-sept secrétaires-comptables ;
- cinq personnes en charge de l'entretien des maisons de quartier ;
- un intendant ;
- quatorze animatrices et animateurs remplaçant-e-s ;
- deux secrétaires remplaçant-e-s.

ont assuré la bonne marche de la FASL et de ses 17 lieux d'animation.

La fondation a également pu compter sur 12 stagiaires qui ont effectué des périodes de travail en vue d'explorer le métier ou de valider la théorie acquise en HES par une période pratique. Elle a permis à 12 civilistes d'effectuer leur service civil.





BILAN

31.12.2018

/ ACTIF

ACTIF	31.12.2018	31.12.2017
ACTIFS CIRCULANTS	CHF	CHF
TRÉSORERIE		
Caisse et bons d'achat	1'192	1'577
Banque	757'287	803'981
Postfinance	82'344	136'777
	840'823	942'334
AUTRES CRÉANCES À COURT TERME		
Débiteurs associations et centres	24'725	21'872
Autres créances à court terme	27'577	56'272
	52'303	78'143
ACTIFS DE RÉGULARISATION		
Total de l'actif circulant	915'824	1'038'883
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisation financière	44'851	44'846
Total de l'actif immobilisé	44'851	44'846
TOTAL DE L'ACTIF	960'674	1'083'729



BILAN

31.12.2018

/ PASSIF

PASSIF	31.12.2018	31.12.2017
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	CHF	CHF
Créanciers	264'453	323'449
Autres dettes à court terme, solde vacances et HS en fin d'année	308'130	285'864
Fonds Loterie Romande	0	23'213
Passifs de régularisation	58'068	223'818
Provisions à court terme	1'301	236
Total capitaux étrangers à court terme	631'952	856'580
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Fonds:		
de solidarité contre les vols	10'000	10'000
bris de vitres	7'492	7'492
Régional Rock	1'263	1'196
d'entraide pour camps de vacances	5'000	5'000
Noël à la gare	0	101
Total capitaux étrangers à long terme	23'755	23'789
CAPITAUX PROPRES		
Capital	73'777	73'777
Fonds de péréquation des résultats	129'583	278'819
Excédent de produits / (charges) de l'exercice	101'607	-149'236
Total capitaux propres	304'967	203'360
	960'674	1'083'729



COMPTE DE RÉSULTATS DU 1.1.18 - 31.12.18

	2018	2019
Subventions de la commune de Lausanne		
en espèces	9'176'000	9'025'100
participation aux loyers	1'909'684	1'769'462
d'investissement	0	0
Subventions	11'085'684	10'794'562
Produits divers		
Produits divers	19'794	30'910
Indemnisation HES	28'127	0
Don Loterie Romande	0	110'000
Produits divers	47'921	140'910
Produits des animations	96'856	68'839
Total produits d'exploitation	11'230'461	11'004'311
Traitements et indemnités		
Traitements et indemnités	5'813'767	6'018'721
Indemnités versées	111'585	
Stagiaires et apprenti	72'100	
Charges sociales	1'547'747	1'582'633
Diverses charges du personnel	29'512	24'466
Formation permanente du personnel	30'172	12'814
Dédommagement de tiers	-143'856	-102'638
Charges de personnel	7'461'027	7'535'995
Loyers, chauffage, électricité et sécurité des centres, bris de vitres		
Loyers, chauffage, électricité et sécurité des centres, bris de vitres	347'035	345'853
Loyers imputés par la ville de Lausanne	1'909'684	1'769'462
Frais de locaux	2'256'719	2'115'316
Exploitation		
Exploitation	642'080	645'488
Monitorat et camps de vacances	262'550	260'000
Entretien des locaux	13'248	13'248
Equipements nouveaux	17'022	8'134
Projets spéciaux	14'419	7'388
Assurances	6'914	23'992
Autres charges	4'942	7'500
Attributions aux centres	961'175	965'751



COMPTE DE RÉSULTATS DU 1.1.18 - 31.12.18

Frais de direction	40'642	31'545
Frais conseil et comité	10'179	15'756
Honoraires	99'654	16'049
Dédommagements	7'420	12'020
Assurances et taxes	25'816	0
Frais généraux divers	627	0
Charges d'administration	184'337	75'371
Communication interne / externe	44'879	54'100
Total charges d'exploitation	10'908'138	10'746'533
Charges des activités	228'914	307'602
Equipement et outillage commun	1'388	0
Equipement sur don Loterie Romande	23'213	86'787
Attributions / (prélèvements) aux provisions et fonds :		
Loterie Romande pour portraits 20 ans FASL	0	-4'500
Loterie Romande pour achat équipements	-23'213	23'213
Soutien projet nouveau TAM	0	-5'821
Noël à la gare	-101	-327
Régional Rock	67	-731
Charges d'animations communes	230'269	406'224
Charges financières	752	794
Produits financiers	-4	-4
Charges et produits financiers	747	790
Total charges d'exploitation	11'139'154	11'153'547
Résultat d'exploitation	91'307	-149'236
Produits et charges hors exploitation	10'300	0
Produits extraordinaires	0	0
Charges extraordinaires	0	0
Excédent de produits / (charges) de l'exercice	101'607	-149'236



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Ville de Lausanne

Contrôle des finances

case postale 6904 – 1002 Lausanne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Au Conseil de Fondation de la

**FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE,
Lausanne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe aux comptes annuels) de la FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 07 mai 2019

Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL)

Eva Bauer
Expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Ricardo Alvarez
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels



LES LIEUX D'ANIMATION

FASL, Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise

Ch. de Malley 28, 1007 Lausanne
t. 021 626 43 70
info@fasl.ch, www.fasl.ch

Centre socioculturel de Bellevaux / Entre-Bois

Ch. d'Entre-Bois 10, 1018 Lausanne
t. 021 647 83 13
info@bellevaux.ch, www.bellevaux.ch

Espace 44 - Espace d'animation socioculturelle des Bergières

Av. des Bergières 44, 1004 Lausanne
t. 021 647 45 48
info@espace44.ch, www.espace44.ch

Centre de quartier Bossons / Plaines du Loup

Ch. des Bossons 39 bis, 1018 Lausanne
t. 021 647 09 46
plainesduloup@bossons.ch, www.bossons.ch

Centre socioculturel de la Bourdonnette

Rte de Chavanne 201, 1000 Lausanne 23
t. 021 625 61 28
info@bourdonnette.org, www.bourdonnette.org

Centre de rencontre et d'animation des Boveresses

Ch. des Boveresses 27 bis, 1010 Lausanne
t. 021 652 48 82
Eterpey 12
t. 021 652 54 81
info@boveresses.ch, www.boveresses.ch

Maison de quartier de Chailly

Rue de Vallonnette 12, 1012 Lausanne
t. 021 653 72 66
info@m-q-c.ch, www.m-q-c.ch

Centre d'animation Cité-Vallon

Rue de l'industrie 3 et 11, 1005 Lausanne
t. 021 312 44 46
contact@animcite.ch, www.animcite.ch

Maison de quartier du Désert

Ch. de Pierrefleur 72, 1004 Lausanne
t. 021 646 70 28
info@maisondudesert.ch, www.maisondudesert.ch

Maison de quartier des Faverges

Ch. Bonne Espérance 30, 1006 Lausanne
t. 021 728 52 25
info@faverges.ch, www.faverges.ch

Centre d'animation de Grand-Vennes

Ch. des Abeilles 17, 1010 Lausanne
t. 021 652 15 33
info@legrandv.org, www.legrandv.org

Centre de quartier de Malley-Montelly

Ch. du Martinet 28, 1007 Lausanne
t. 021 624 22 52
contact@malleymontelly.org, www.malleymontelly.org

Centre socioculturel Pôle-sud

Av. J.-J. Mercier 3, 1003 Lausanne
t. 021 311 50 46
info@polesud.ch, www.polesud.ch

Maison de quartier de la Pontaise

Rue de la Pontaise 33, 1018 Lausanne
t. 021 646 22 01
info@lapontaise.ch, www.lapontaise.ch

Centre de Quartier de Prélaz-Valency

Ch. de Renens 12C, 1004 Lausanne
t. 021 544 61 61
info@prelaz-valency.ch, www.prelaz-valency.ch

Maison de quartier Sous-Gare

Av. Dapples 50, 1006 Lausanne
t. 021 601 13 05
info@maisondequartiersousgare.ch
www.maisondequartiersousgare.ch

Terrain d'Aventure de Malley

Chemin de la Prairie 40, 1007 Lausanne
078 / 700 50 49
info@atamlausanne.ch, www.atamlausanne.ch

Terrain d'Aventure de Pierrefleur

Ch. de Pierrefleur 19, 1004 Lausanne
t. 021 647 07 12
info@terrainaventure.ch, www.terrainaventure.ch



FLYERS

CLIQUEZ SUR UN FLYER ET RETROUVEZ LE DÉTAIL



ESPACE 44 -
ESPACE D'ANIMATION
SOCIOCULTURELLE
DES BERGIÈRES



CENTRE SOCIOCULTUREL
DE BELLEVAUX /
ENTRE-BOIS



CENTRE DE QUARTIER
BOSSONS /
PLAINES DU LOUP



CENTRE SOCIOCULTUREL
DE LA BOURDONNETTE



CENTRE DE RENCONTRE
ET D'ANIMATION
DES BOVERESSES



MAISON DE
QUARTIER DE CHAILLY



CENTRE D'ANIMATION
CITÉ-VALLON



MAISON DE
QUARTIER DU DÉSERT



MAISON DE
QUARTIER DES FAVERGES



CENTRE D'ANIMATION
DE GRAND-VENNES



CENTRE DE QUARTIER
DE MALLEY-MONTELLY



CENTRE SOCIOCULTUREL
PÔLE-SUD



FLYERS



MAISON DE QUARTIER DE LA PONTAISE



CENTRE DE QUARTIER DE PRÉLAZ-VALENCY



MAISON DE QUARTIER SOUS-GARE



TERRAIN D'AVENTURE DE MALLEY



TERRAIN D'AVENTURE DE PIERREFLEUR



